



La CITraP, l'ATE et Pro Bahn Suisse éditent le recueil complet des horaires

L'Indicateur vit toujours

Berne, le 1^{er} septembre 2017

L'Indicateur «chemins de fer, transports à câbles, bateaux» sera désormais publié par les soins de la CITraP, de l'ATE et de Pro Bahn et ce, à partir de l'édition 2018. Grâce à l'aimable soutien des CFF, il a été possible de produire l'Indicateur en un volume compact, en édition limitée. Ce recueil des horaires peut être obtenu dès aujourd'hui auprès de l'ATE.

Malgré le succès des applications pour smartphone des CFF, de nombreux voyageurs continuent d'apprécier les avantages d'un recueil complet des horaires en format imprimé. L'Indicateur est le seul à pouvoir refléter avec précision et dans leur globalité les horaires et correspondances des trains, bateaux et transports à câbles de Suisse, facilitant ainsi grandement la planification des voyages et des excursions.

Pour Hans Meiner, pionnier des TP et co-créateur de l'horaire cadencé, il était impensable que l'Indicateur officiel puisse disparaître. C'est pourquoi il a pris l'initiative de faire compiler l'ensemble des horaires et correspondances des trains, bateaux et transports à câbles de Suisse. En tant que Vice-président de la CITraP Communauté d'intérêts pour les transports publics, Hans Meiner s'implique régulièrement auprès des CFF pour la défense des intérêts des usagers – avec calme et discrétion, et souvent avec succès.

Pour la réalisation de cet ouvrage, Hans Meiner s'est assuré la collaboration de partenaires-clés: les CFF mettent à disposition les données numériques, ainsi que leur service de vente dans 30 gares et l'ATE assure l'organisation du projet, y compris le travail de logistique.

En sa qualité d'association d'usagers des transports écologique, l'ATE a veillé à ce que l'Indicateur soit produit intégralement en Suisse. Afin de réduire raisonnablement les risques financiers des associations éditrices, l'ouvrage est publié en nombre limité. L'Indicateur 2018 peut être commandé auprès de l'ATE Association transports et environnement au 031 328 58 58, sous www.ate.ch/indicateur et à l'adresse indicateur@ate.ch. L'indicateur est vendu au prix de 19 francs, plus 5.90 francs de frais de port.

Pour tout complément d'informations:

- Filippo Rivola, Responsable dossiers politiques ATE, 076 33 99 640
- Hans Meiner, Vice-président de la CITraP, 079 692 79 21
- Karin Blättler, Présidente de Pro Bahn, 079 961 34 53